

DOSSIER DE PRESSE

VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES À MONTPELLIER

15 DÉCEMBRE 2025



DOSSIER DE PRESSE

VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET DES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES À MONTPELLIER

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 15 DÉCEMBRE 2025
ORGANISÉE EN AMONT DE L'INAUGURATION
DU PORTAIL RESTAURÉ DU JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER

SOMMAIRE

Un schéma directeur qui acte la stratégie pour le patrimoine historique et les collections universitaires [PAGE 7]

Des collections remarquables : une candidature à l'UNESCO [PAGE 15]

La restauration du portail sud du Jardin des plantes de Montpellier [PAGE 19]



Pierre-André Durand
Préfet de la région
Occitanie, préfet de la
Haute-Garonne

Ce lundi 15 décembre marque un jalon essentiel pour l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche en Occitanie.

Je vois dans cette valorisation de l'enseignement des sciences et de la médecine bien plus qu'une reconnaissance du passé. Il s'agit de la réaffirmation d'une mission fondamentale de l'État : garantir la continuité et l'excellence du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Montpellier est forte de plus de huit siècles d'histoire académique, un foyer de savoirs dont le rayonnement est une fierté nationale. Le rôle de l'État n'est pas seulement d'accompagner les initiatives, mais de structurer durablement cet écosystème d'excellence. C'est la raison pour laquelle, au-delà de l'engagement constant dans les Contrats de Plan État-Région (CPER), qui se traduit par des financements décisifs pour la réhabilitation des bâtiments emblématiques et la sécurisation de nos inestimables collections, je tiens à souligner la force de notre gouvernance collective.

Ce qui fait la singularité de Montpellier, c'est cette synergie unique. L'Université de Montpellier, le conseil régional, le conseil départemental et la Ville-Métropole travaillent main dans la main, sous l'égide de l'État, pour transformer ces lieux chargés d'histoire en de véritables outils pédagogiques vivants. Notre héritage, qu'il s'agisse des fonds documentaires soumis à la candidature UNESCO « Mémoire du monde » ou du projet ForUM visant à créer un parcours de découverte cohérent, doit sortir des réserves pour devenir une source d'inspiration pour nos étudiants et un lieu d'échanges avec le citoyen.

L'accessibilité est au cœur de cette ambition de service public, grâce notamment à l'appui du Directeur régional des Affaires culturelles. Ce portail qui rouvre aujourd'hui symbolise cette volonté de rendre ce trésor académique, ce « bien commun », ouvert à tous, du chercheur à l'élcolier et désormais conçu pour être accessible à tous.

Notre engagement est clair : honorer cette histoire singulière et faire de ce patrimoine, hérité du passé, le terreau fertile où s'épanouiront les expertises et les innovations de l'Occitanie de demain. C'est ainsi que nous préparons, ensemble, l'avenir de notre enseignement et de notre recherche.



Carole Delga,
Présidente
de la Région Occitanie /
Pyrénées-Méditerranée

Cheffe de file de l'enseignement supérieur, la Région accompagne depuis 2016 l'Université de Montpellier dans le développement de son offre de formation et la réalisation de projets structurants : programme d'excellence ExposUM, pôle Universitaire d'innovation, Institut hospitalo-universitaire Immun4care... en tout plus de 150 M€ ont été mobilisés pour soutenir ces projets et bien d'autres qui font aujourd'hui rayonner l'Université à l'échelle mondiale dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'agriculture ou du vivant.

Mais la Région agit également, de manière forte, pour l'immobilier universitaire, si essentiel à l'attractivité de notre territoire et à la qualité des conditions de vie et d'études de nos jeunes. C'est pourquoi elle a soutenu, en lien avec le CROUS, la rénovation de 3000 logements universitaires et la construction de près de 2000 supplémentaires sur le site de Montpellier. Elle y a également financé, à hauteur de 50 M€, la nouvelle Faculté de médecine, inaugurée dès 2017. C'est dans le même esprit que la Région se mobilise pour la sauvegarde du patrimoine historique que représente le site de l'ancienne Faculté de médecine, du jardin des plantes et de l'Institut de botanique. Un soutien que nous matérialisons via une enveloppe de 5,7 M€ dans le contrat de plan conclu pour 2021-2027, en faveur des opérations de réhabilitation prévues pour l'ensemble de ce site.

De la culture d'un patrimoine scientifique et académique exceptionnel, au soutien à une recherche d'excellence, il s'agit bien, comme l'écrivait André Bergson, de « féconder le passé pour engendrer l'avenir » afin de construire pour et avec nos étudiants, nos enseignants, nos scientifiques, l'Occitanie de demain.

Le Département de l'Hérault a toujours été attaché à son patrimoine, qu'il soit historique, culturel ou naturel. En témoigne la participation constante du Département dans les projets Unesco du territoire dont il a été et est toujours partie prenante : labellisation patrimoine mondial de l'Unesco du Canal du Midi dont on fêtera bientôt les 30 ans ; inscription au patrimoine mondial de l'Unesco au titre de paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen des Causses et Cévennes (2011) ; candidature au label Géoparc mondial de l'Unesco des Terres d'Hérault... Au-delà de ces candidatures et de ces labels, c'est toute une politique visant à protéger ces patrimoines que le Département a mis en place et maintenu depuis des années, directement ou par le biais d'un accompagnement des acteurs locaux.

C'est donc tout naturellement que le Département a intégré le projet de candidature à l'inscription au registre Mémoire du monde de l'Unesco pour les collections documentaires de l'enseignement médical à Montpellier (XIIe - XIXe siècles). En effet, le Département est un acteur majeur dans la préservation du patrimoine écrit par l'intermédiaire des Archives départementales. Créées à la Révolution française, ces dernières ont pour mission de contrôler, collecter, conserver, classer et communiquer les archives publiques et privées sur le territoire départemental et ainsi constituer la mémoire héraultaise. De fait, les Archives départementales conservent des documents essentiels pour l'histoire de la médecine et de son enseignement depuis le Moyen Age, depuis le cartulaire de Maguelonne renfermant l'autorisation d'enseigner la médecine par le légat du pape Conrad en 1220 jusqu'à la « recréation » de la Faculté de médecine en 1808 ; en passant par la création du Jardin des plantes, de la chaire d'anatomie ou de son amphithéâtre. Ces fonds sont complémentaires de ceux conservés encore à l'Université ou aux Archives municipales de Montpellier. C'est d'ailleurs cette complémentarité des fonds, obligeant toutes les institutions patrimoniales concernées à un travail scientifique rigoureux et concerté, qui fait l'originalité et la richesse de cette candidature.

Le Département de l'Hérault s'engage donc dans cette démarche, cohérente dans son approche de préservation et de valorisation des patrimoines du territoire héraultais. Ce volet documentaire, porté par les Archives départementales de l'Hérault, ne pourra que permettre un rayonnement plus large de cette histoire et de ces fonds, mettant aussi en valeur la constance de ces institutions qui malgré les aléas de l'histoire ont su en préserver les traces essentielles pour les générations futures.

Depuis de nombreux siècles et jusqu'à aujourd'hui, la médecine et les sciences irriguent la Ville de Montpellier, contribuant directement et de façon prépondérante au développement et au rayonnement de la ville. A chaque époque, l'émergence des savoirs et des connaissances s'est nourrie de l'ouverture d'esprit et des échanges avec une attention forte portée aux êtres humains, à l'environnement et à tous les enjeux de développement du territoire.

La Ville et la Métropole estiment indispensables de valoriser par tous les moyens ces richesses du passé pour continuer à bâtir son avenir. Au côté de l'État/le Rectorat, de la Région, du Département et bien évidemment de l'Université de Montpellier, elles encouragent, accompagnent et soutiennent la dynamique à l'oeuvre pour assurer la transmission des patrimoines médicaux et scientifiques. Transmettre, c'est d'abord assurer la conservation des sites et des bâtiments emblématiques pour que les générations à venir puissent également en profiter. La Métropole participe financièrement via le CPER aux chantiers de restauration du Jardin des plantes, de son intendance, du bâtiment historique de la Faculté de médecine et de l'Institut de botanique.

Transmettre, c'est également permettre aux Montpelliérains et autres visiteurs de s'approprier cette histoire et découvrir cet héritage. La Métropole accompagne l'Université de Montpellier dans la conception et bientôt la mise en oeuvre de son schéma directeur, dont l'un des objectifs consiste à terme à définir un parcours de découverte ouvert au plus grand nombre.

Transmettre enfin, c'est faire savoir et contribuer au rayonnement de Montpellier. La Ville et la Métropole sont ainsi parties prenantes de la candidature au registre Mémoire du monde de l'UNESCO, visant à soutenir les efforts en faveur de la connaissance, la conservation et la valorisation de nos plus précieux documents et à faire reconnaître à l'international les valeurs universalistes de l'apprentissage de la médecine à Montpellier.

Suivant l'exemple de ceux qui nous ont précédés, nous oeuvrons ainsi tous ensemble comme passeurs d'une culture humaniste et scientifique remarquable.



Kléber Mesquida,
Président du Conseil
départemental
de l'Hérault



Michael Delafosse
Maire de Montpellier
et Président
de Montpellier
Méditerranée
Métropole



Philippe Augé
Président
de l'Université
de Montpellier

L'Université de Montpellier porte depuis plus de huit siècles un patrimoine scientifique, culturel et documentaire unique qui façonne l'identité de notre communauté d'enseignantes et enseignants, de chercheurs et chercheuses, d'étudiantes et étudiants. Du Jardin des plantes (le plus ancien de France) à l'Institut de botanique, en passant par le bâtiment historique de la Faculté de médecine, chacun de nos sites témoigne de la manière dont se sont construits, transmis et renouvelés les savoirs au fil des siècles.

Grâce au soutien constant de l'État, de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault et de la Ville et Métropole de Montpellier, des actions concrètes sont déjà réalisées : restauration de la serre Martins et du pavillon d'astronomie, sécurisation des magasins documentaires de la Faculté de médecine, réhabilitation des toitures du bâtiment historique de la Faculté, et plus récemment, restauration et réouverture du portail sud du Jardin des plantes.

Mais il reste encore à faire, et pour préserver et valoriser cet héritage exceptionnel, nous avons construit notre premier schéma directeur du patrimoine historique et des collections et nous l'avons conçu comme un véritable outil stratégique pour rendre ce patrimoine accessible à toutes et tous. Le schéma directeur accompagne le développement du projet ForUM, un parcours inédit reliant plusieurs lieux emblématiques afin d'offrir aux publics scolaire, universitaire et citoyen une découverte cohérente et vivante de l'histoire des sciences et de la médecine à Montpellier. Il engage également de nouvelles actions structurantes, telles que la création d'espaces muséographiques dédiés au sein de l'Institut de botanique, la mise en valeur renouvelée des collections documentaires et artistiques ou des collections de la Faculté de médecine grâce à la rénovation de la salle Barthez et du musée Atger, ou encore la poursuite d'aménagements stratégiques au Jardin des plantes afin d'améliorer l'accueil des visiteurs et l'accessibilité pour toutes et tous.

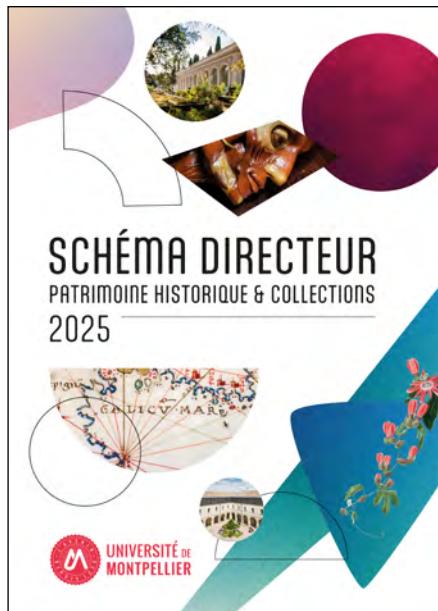
Aujourd'hui, une étape décisive est engagée avec la candidature des collections documentaires de l'enseignement médical montpelliérain au registre Mémoire du monde de l'Unesco. Conservé sur plusieurs sites, ce corpus exceptionnel du XII^e au XIX^e siècle constitue l'un des ensembles les plus complets sur l'histoire de la formation médicale en Occident, illustrant la continuité d'un enseignement ouvert, humaniste et rigoureux.

Cette candidature, portée collectivement, affirme la place singulière de Montpellier dans l'histoire des sciences et des savoirs. En protégeant ces trésors et en les rendant accessibles aux chercheurs et chercheuses, aux étudiantes et étudiants, comme au grand public, nous poursuivons une ambition claire : faire du patrimoine de l'Université de Montpellier un bien commun, vivant et partagé.

UN SCHÉMA DIRECTEUR QUI ACTE LA STRATÉGIE POUR LE PATRIMOINE HISTORIQUE & LES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES

Pour mieux préserver ce patrimoine historique, le valoriser et le rendre accessible, l'Université de Montpellier a conçu son tout premier schéma directeur du patrimoine historique et des collections. Inscrit dans le contrat pluriannuel 2021-2026 signé avec l'État, ce schéma directeur a bénéficié dès l'origine du soutien affirmé de partenaires institutionnels, notamment la Présidente de la Région Occitanie et le Maire-Président de la Métropole de Montpellier, dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027.

Ce document stratégique et opérationnel a été approuvé par le conseil d'administration le 15 juillet 2025.



UN SCHÉMA DIRECTEUR QUI RÉPOND À DES ENJEUX MAJEURS :

- faire émerger une vision d'ensemble cohérente de la gestion du patrimoine historique et des collections ;
- rendre accessible ce patrimoine exceptionnel à l'ensemble de la communauté universitaire, aux publics scolaires mais aussi au grand public ;
- optimiser les ressources financières et humaines déjà mobilisées au sein de l'Université de Montpellier.

FORUM, UN PROJET NÉ DU SCHÉMA DIRECTEUR POUR RASSEMBLER : LIEUX, PUBLICS ET PATRIMOINES

S'inscrivant au cœur du schéma directeur, le projet ForUM est un projet inédit de valorisation du patrimoine et des collections de l'Université de Montpellier. D'une place où se tenaient les assemblées du peuple et où l'on discutait des affaires publiques dans l'Antiquité romaine, le terme de forum évolue dans le langage contemporain de l'informatique, pour évoquer plus précisément une plateforme d'échanges. Ces différents sens nourrissent le concept de ForUM tel que l'Université de Montpellier veut le porter : un lieu à la croisée des chemins, au cœur de la ville, où se tiennent les débats et où se rencontre une diversité de publics. Le suffixe UM renvoie également à l'acronyme désignant l'Université de Montpellier.

ForUM mêle à la fois l'histoire et l'actualité de la recherche, la culture scientifique et le patrimoine historique, la communauté des chercheurs et chercheuses et le public scolaire.

De façon plus concrète, ForUM est un réseau de partage et d'échange qui propose d'articuler plusieurs lieux emblématiques incarnant l'histoire des sciences au sein de l'UM et de rayonner sur tous les sites de la ville. Fruit d'un engagement partagé entre l'Université et ses partenaires, ForUM s'inscrit pleinement dans le schéma directeur du patrimoine et ouvre une dynamique appelée à se poursuivre avec de nouvelles étapes de développement et de valorisation.

Le **Jardin des plantes**, qui centralise la connaissance autour de la botanique, établit les liens avec la médecine, la pharmacie et les sciences naturelles et ouvre la voie à la compréhension de la nature, de son rapport avec l'humain ainsi qu'à la sensibilisation à la préservation de l'environnement et du climat.

L'**Institut de botanique** sera la porte d'entrée pour comprendre la diversité des patrimoines de l'Université et son histoire. À partir des archives et des collections scientifiques et techniques sera déployé un parcours sur la manière dont on construit la connaissance et les savoirs. Les collections d'herbier seront mises en valeur dans cet espace.

L'**Intendance du Jardin des plantes**, dont le bâtiment est adossé à ce musée à ciel ouvert, complètera la connaissance relative à la botanique et ses usages et proposera un accueil sur-mesure des scolaires, une première au sein de l'Université de Montpellier.

Faculté de droit et de science politique



Le **bâtiment historique de la Faculté de médecine** ouvrira à la découverte ou redécouverte du patrimoine documentaire relatif à l'enseignement de la médecine et des collections anatomiques.

À terme, les visiteurs pourront parcourir des espaces muséographiques interconnectés, découvrant ainsi la richesse patrimoniale de l'enseignement des sciences et de la médecine à Montpellier. Le projet ForUM rayonnera au-delà du cœur de ville de Montpellier, sur tous les sites de l'Université, amplifiant les projets de valorisation du patrimoine et des collections déjà menés au sein des UFR, écoles et instituts.

UN RICHE HÉRITAGE : LES BÂTIMENTS DE L'UM

Du bâtiment historique de médecine au Jardin des plantes et son Intendance, en passant par l'Institut de botanique ou la Faculté de droit et de science politique, jusqu'à la station marine de Sète, l'Université de Montpellier possède un patrimoine immobilier remarquable.



Bâtiment historique
de la Faculté de médecine
à Montpellier

Institut de Botanique



Faculté de droit
et de science politique



Station méditerranéenne
de l'environnement littoral à Sète



UN RICHE HÉRITAGE : LES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES

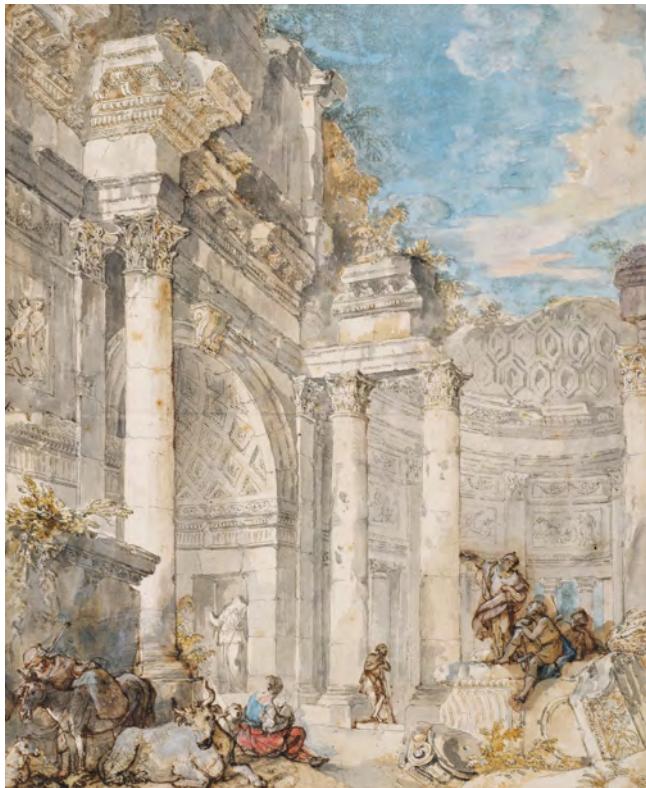
En complément de ces bâtiments, ce patrimoine historique comprend aussi de très riches collections : près de 13 000 pièces d'anatomie, 6 millions de planches d'herbier, 6 000 dessins et estampes au musée Atger, sans compter des millions de fossiles, spécimens de zoologie, géologie, objets de physique ou d'astronomie, droguier et objets pharmaceutiques, matériel d'éducation et patrimoine documentaire...



Cire anatomique de Felice Fontana (collections anatomiques)



Droguier de la Faculté de pharmacie



Fonds d'arts graphiques du musée Atger



Fonds patrimonial documentaire



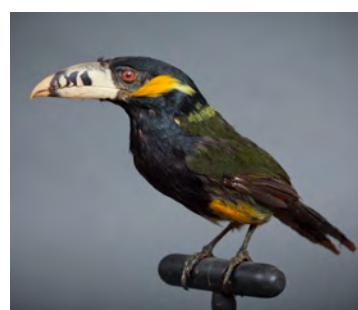
Herbier MPU



Microscope, collection d'instrumentation scientifique



Collection de paléontologie



Collection d'ornithologie de la Faculté des sciences



Statuette extraoccidentale, expédition Bérard, collection d'ethnologie

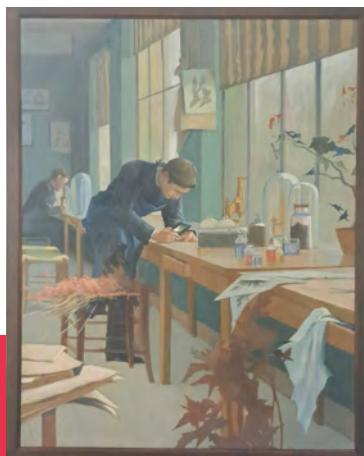


Tableau de Max Leenhardt

UNE DYNAMIQUE DÉJÀ LANCÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

Plusieurs investissements déjà réalisés témoignent de la dynamique patrimoniale déjà à l'œuvre.

AU JARDIN DES PLANTES

*Restauration de la serre
Martins (2008-2012)*



*Restauration de
l'orangerie (2018)*



*Restauration du monument
Rabelais (2024)*



*Restauration du pavillon
d'astronomie (2024)*



*Restauration de
l'intendance (2022-2027)*

AU BÂTIMENT HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Une première opération au titre du Contrat de plan État Région Métropole (CPER 2015-2020) a permis la mise en sécurité des magasins de collections documentaires du bâtiment historique de la Faculté de médecine pour un montant total de 2,7 M€ (2 M€ État et 0,7 M€ Métropole de Montpellier).

Les travaux, notifiés en 2022, ont été réceptionnés en juin 2025 par la commission de sécurité. Outre la mise en sécurité, ces travaux ont été l'occasion d'améliorer les conditions de conservation des ouvrages, grâce à la mise en place d'un contrôle de traitement d'air permettant d'obtenir un climat stable, indispensable à la bonne préservation du patrimoine documentaire universitaire.

Ces dernières interventions constituent des étapes incontournables du processus de la candidature UNESCO portant sur les collections documentaires de l'enseignement de la médecine à Montpellier.

Le musée et conservatoire d'anatomie de la Faculté de médecine avec sa grande galerie abritant près de 5 600 pièces anatomiques, des moulages en cire, diverses pièces d'anthropologie, d'embryologie, de malformations, de pathologies, de squelettes, ainsi que des instruments de chirurgie anciens est toujours en cours de rénovation. Il devrait être prêt à recevoir le grand public pour la fin d'année 2026.



À LA FACULTÉ DE PHARMACIE

La Faculté de Pharmacie a entamé depuis 2023 des travaux de mise en sécurité de ses locaux. Dans ce cadre, le **Musée Albert Ciurana** fait peau neuve pour ouvrir au public dans de meilleures conditions de conservation. La mise en caisse et le déménagement des collections pour le chantier a été l'occasion de continuer les étapes d'inventaire avant un redéploiement et une réouverture officielle des locaux au début de l'année 2026. Outre la présentation des collections permanentes deux jours par semaine sur rendez-vous, l'association en charge du musée envisage de dynamiser les espaces à travers la présentation d'expositions itinérantes, proposées entre autres par la Société Historique de Pharmacie.



À LA FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE



Partie intégrante du **Couvent de la Visitation**, siège de la Faculté depuis 1956, la **chapelle** acquise en 2025 deviendra un lieu emblématique de la vie étudiante, accueillant une programmation régulière de spectacles vivants, incluant notamment des cycles de projections cinématographiques et des représentations théâtrales, sans oublier les activités du club de musique. Elle sera également ouverte au grand public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et pourra ponctuellement accueillir des expositions valorisant le patrimoine historique ainsi que les collections de la Faculté de droit et de science politique ou encore des séminaires de grand rayonnement.

À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION

Parmi les initiatives majeures, on peut souligner le signalement et la valorisation d'un don exceptionnel de manuels scolaires, représentant près de 140 mètres linéaires, reçu en octobre 2024. Ce fonds fera l'objet d'un colloque en 2026, prolongeant ainsi les travaux déjà publiés sur le sujet. Par ailleurs, la redécouverte de la « **Petite bibliothèque** » de la Faculté d'éducation, précieux témoignage de l'histoire locale de la formation des maîtres, ouvre de nouvelles perspectives pour des actions de valorisation patrimoniale. Une exposition récente consacrée au fonds de films fixes a, quant à elle, permis de révéler la richesse de ce corpus, prélude à une publication scientifique internationale prévue pour 2027. Enfin, la création d'une frise chronologique interactive, conçue en collaboration avec les étudiants de la FDE, illustre l'engagement du CEDRHE en faveur de la médiation scientifique et de la transmission des savoirs.



LE FINANCEMENT ATTENDU AU TITRE DU CPER 2021-2027

Une seconde opération “Réhabilitation du bâtiment historique de l’UFR Médecine, de l’Intendance et du Jardin des Plantes” est inscrite au CPER 2021-2027. D’un montant global de 10,3 M€, elle est financée à hauteur de 5,1 M€ par l’Etat, 2,6 M€ par la Région Occitanie et 2,6 M€ par la Métropole de Montpellier. Les premières subventions accordées depuis 2022 ont permis de réaliser et de programmer les actions suivantes :

POUR LE BÂTIMENT HISTORIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE :

1,7 M€ (subventions État 2022 et 2024) pour la restauration des toitures et de la coupole de l’amphithéâtre d’anatomie

Restauration des toitures et des structures de faux-plafonds de l’aile du conservatoire d’anatomie
Travaux réalisés en 2023-2024

Restauration des toitures de l’aile Sud, des ailes Nord et Ouest
Etudes 2025 - 2026 | Travaux prévus 2026-2027

Restauration de la coupole et de la verrière de l’amphithéâtre d’anatomie
Études 2025 – 2026 | Travaux prévus 2026-2027

0,3 M€ pour le remplacement du TGBT (subvention État 2023)

Études 2025 – 2026 | Travaux prévus 2026-2027

0,2 M€ pour la rénovation intérieure de l’amphithéâtre d’anatomie (subvention État 2025)

Études 2026 | Travaux prévus 2026-2027

POUR LE JARDIN DES PLANTES :

0,34 M€ pour la restauration du portail Sud : subvention de 260 k€ de la Métropole de Montpellier et 74 k€ de l’UM

Travaux réalisés en 2025

0,184 M€ (subvention État 2025) pour la restauration de la noria Nord (pompe hydraulique)

Études en 2026 et travaux prévus 2026-2027

Une étude globale du Jardin a été rendue par l’ACHM en 2025 et permettra la poursuite des aménagements intérieurs du Jardin des plantes dans les années à venir.

UNE TROISIÈME OPÉRATION :

Une troisième opération au titre du CPER 2021-2027 accompagne le projet sur l’Institut de Botanique. D’un montant de 9,5 M€, elle est financée à hauteur de 4,33 M€ par l’Etat, 3,17 M€ par la Région Occitanie, 1 M€ par la Métropole de Montpellier et 1 M€ par l’Université de Montpellier. Elle comprendra en particulier la réalisation d’un espace muséographique au rez-de-chaussée dédié aux collections de l’Université de Montpellier.

DES COLLECTIONS REMARQUABLES, UNE CANDIDATURE À L'UNESCO

DES FONDS DOCUMENTAIRES TÉMOINS D'UNE RICHE HISTOIRE MÉDICALE

Montpellier, première Université à structurer juridiquement et officiellement l'enseignement de la médecine, conserve aujourd'hui les fonds documentaires les plus anciens et les plus complets sur l'organisation universitaire de cette discipline en Occident. Témoins d'une continuité remarquable depuis le XII^e siècle, ces archives ont traversé les vicissitudes de l'histoire en gardant presque toute leur intégrité, contrairement à d'autres écoles européennes.

Ancrées dans la tradition hippocratique et ouvertes aux influences méditerranéennes, ces collections illustrent la place donnée à l'humain, à la pratique et aux disciplines complémentaires de la médecine, tout en éclairant les enjeux contemporains de la connaissance et de sa transmission. Conscients de cette richesse, les partenaires territoriaux ont engagé une candidature collective au registre Mémoire du monde de l'UNESCO pour faire reconnaître et préserver ce patrimoine exceptionnel, réunissant des fonds dispersés mais complémentaires retracant l'histoire de l'enseignement médical à Montpellier.

Deux fonds complémentaires sont soumis à candidature : les archives et la bibliothèque, outil de savoir pour les médecins.



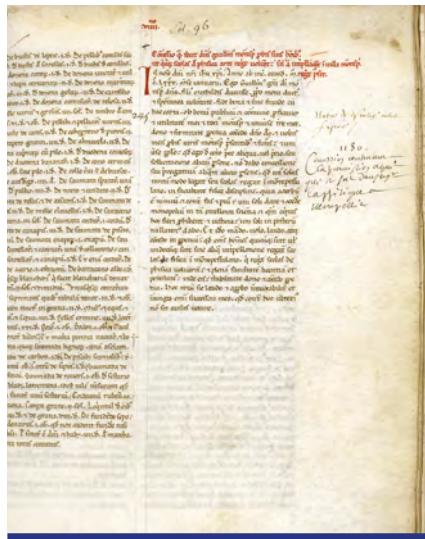
LES ARCHIVES

Les chartes et manuscrits conservés aux archives municipales de Montpellier, aux archives départementales de l'Hérault, aux archives et dans les bibliothèques universitaires de l'Université de Montpellier correspondent aux différents types de documents produits au Moyen Âge, sous l'Ancien Régime et à la période révolutionnaire :

- registres, cartulaires, chartes ;
- liasses comprenant des courriers, comptes-rendus, notes, mémoires, actes notariés... ;
- plans, gravures et dessins, affiches et placards ;
- cours et diplômes.

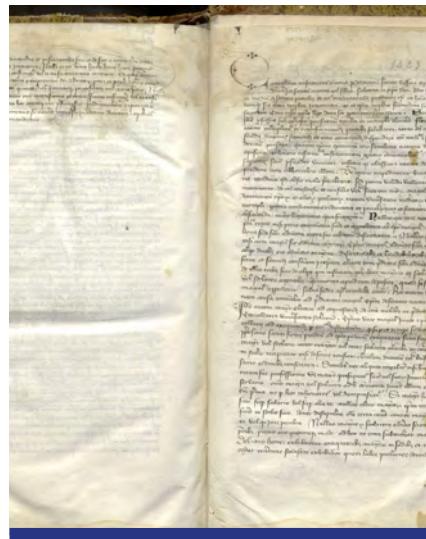
Les archives attestent la continuité de l'institution depuis le Moyen Âge, l'histoire sociale d'une communauté professionnelle, sa conscience d'être garante d'une tradition à préserver et à transmettre au monde.

Quelques exemples de documents d'archive majeurs



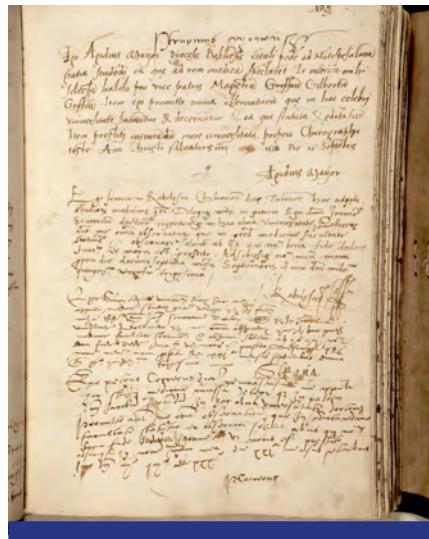
Transcription de la charte accordant la liberté d'enseigner la médecine (1181) dans le Cartulaire des Guilhem, Montpellier Méditerranée Métropole, Archives de Montpellier, AA1

Ce texte autorise tout homme d'où qu'il vienne à enseigner la médecine à Montpellier. Cet acte d'ouverture crée les conditions d'une transmission des savoirs juifs et arabes et de cette liberté qui restera une caractéristique forte de la ville.



Transcription des statuts de Conrad (1220) dans le Cartulaire de Maguelone, Département de l'Hérault, Archives départementales, G1124-G1136

Ce texte constitue les plus anciens statuts juridiques officiels d'une université de médecine.



Liber matriculae, Université de Montpellier, S 19

Cette page présente l'inscription autographe de Rabelais à l'Université de médecine.

LA BIBLIOTHÈQUE, OUTIL DE SAVOIR POUR LES MÉDECINS

La bibliothèque se compose d'environ 12 000 ouvrages de différents types :

- 513 manuscrits datés du VIII^e au XIX^e siècles,
- des imprimés du XV^e au XIX^e siècles, parmi lesquels environ 300 incunables et postincunables du XV^e et du début du XVI^e siècle ainsi qu'un ensemble de plus de 3 000 thèses anciennes de médecine datant du XVII^e jusqu'au XIX^e siècle.

Pensée pour être mise à disposition des enseignants et des étudiants, et plus largement des habitants de la ville, la bibliothèque ambitionne de former des médecins qui soient aussi des personnes éclairées. Incarnant l'encyclopédisme des Lumières et le vitalisme, le fonds s'enrichit dans tous les domaines du savoir : médecine, chimie, botanique, physique, mathématiques, musique, littérature, philosophie, droit, théologie, histoire, géographie et récits de voyages composent une collection qui manifeste l'accomplissement d'un projet intellectuel spécifique en quête d'excellence pédagogique.

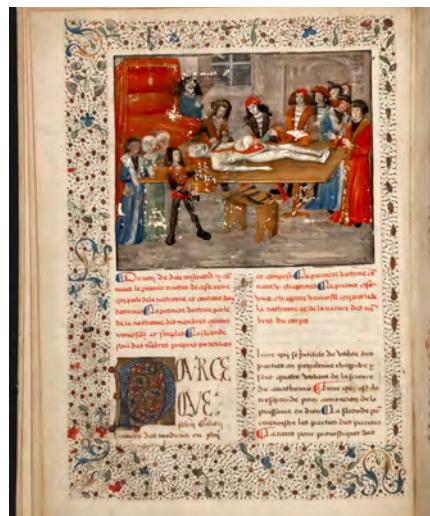
Quelques exemples d'ouvrages de bibliothèque majeurs



Codex de Montpellier,
Université de Montpellier, H196



Histoire naturelle des insectes de
Surinam de Anna Maria Sibylla
Merian, Université de Montpellier,
K 50



Grande chirurgie
de Gui de Chauliac,
Université de Montpellier, H184

**PARCOURS
MONTPELLIER
L'ENSEIGNEMENT
MÉDICAL**

DOCUMENTS
EMBLÉMATIQUES
DE LA
CANDIDATURE
UNESCO

VILLES
ET
PAYS
D'ARTIS
DIRE

Un livret pour découvrir ces fonds remarquables

Pour partager cette richesse avec chaque visiteur, un nouveau livret présente le contenu de la candidature en cours et surtout les documents les plus emblématiques concernés.

DES FONDS DOCUMENTAIRES VALORISÉS DEPUIS LONGTEMPS

Depuis de nombreuses années, ces fonds documentaires sont protégés, sauvegardés et étudiés par les trois institutions qui en ont la responsabilité, qui les inventorient, les mettent progressivement en ligne et en numérisent une part croissante afin d'en faciliter l'accès. Leur richesse nourrit régulièrement colloques et congrès consacrés à l'histoire médicale montpelliéenne, tandis que les équipes responsables participent à de nombreux projets scientifiques collaboratifs, publications spécialisées et programmes de recherche tels que BiPuLum. Cette valorisation s'exprime également à travers des expositions organisées en moyenne tous les deux ans, seules ou en partenariat, et par une attention particulière portée aux jeunes publics : les étudiants bénéficient d'actions culturelles dédiées et les scolaires d'un ouvrage illustré diffusé lors des visites pédagogiques proposées gratuitement aux écoles de la Métropole.

LA DÉMARCHE DE CANDIDATURE UNESCO

Face à une telle richesse conservée dans les différentes institutions, le Département de l'Hérault, l'Université de Montpellier, la Ville et la Métropole ont souhaité poursuivre une collaboration engagée depuis de longues années en présentant une candidature à l'inscription sur le registre Mémoire du monde de l'Unesco, en fine portée par la France. L'ambition de cette candidature est large et multiple. Il s'agit avant tout de faire connaître l'importance de ces fonds et de cette histoire afin que ce patrimoine soit le mieux préservé possible. La démarche Mémoire du Monde Unesco vise à poursuivre et accentuer le travail par une approche collaborative encore plus forte entre les partenaires de cette candidature qui s'est traduite par la signature en juin dernier d'une convention de partenariat scientifique entre la Métropole, le Département et l'Université de Montpellier.

Pour cette candidature, un comité scientifique d'ampleur internationale a été constitué pour analyser les collections documentaires et la pertinence de leur candidature. Ce comité scientifique sera amené à conseiller et participer aux valorisations scientifiques à venir sur ces collections. Montpellier a ainsi proposé de déposer une candidature sur "Les collections documentaires de l'enseignement médical à Montpellier du XI^e au XIX^e siècle". Après supervision par le comité national Mémoire du Monde de l'UNESCO auprès du Ministère de la Culture depuis 2 ans, le dossier vient d'être déposé auprès de l'Unesco. Il est en cours d'instruction, avec un retour attendu pour le printemps 2027.

LE PROGRAMME MÉMOIRE DU MONDE UNESCO

L'Unesco dispose de plusieurs programmes. Parmi eux, Mémoire du monde est créé en 1992 pour sensibiliser la communauté internationale à la richesse du patrimoine documentaire, à la nécessité d'assurer sa conservation pour les générations futures et à le rendre accessible au plus large public possible. Aujourd'hui, près de 500 collections documentaires y sont inscrites, dont une vingtaine sont françaises : les films Lumière (2005), la bibliothèque humaniste de Sélestat (2011), les archives de Louis Pasteur (2015), les archives du Père Castor (2017), la tenture de l'Apocalypse d'Angers (2023)... Les candidatures à l'inscription Mémoire du Monde sont déposées tous les deux ans. À chaque session, la France a la possibilité de soumettre deux dossiers. Ceux-ci sont ensuite instruits par l'Unesco et ses experts.



A voir en ce moment sur Montpellier

Ces documents patrimoniaux constituent une source d'inspiration inépuisable pour la jeune création et nos artistes.

C'est ainsi qu'une exposition est actuellement proposée à l'espace Bagouet par l'artiste Mona Young-eun Kim.

Sous le commissariat de Marie-Caroline Allaire-Matte, l'exposition La prophétie est une mémoire, la croyance est synthétique offre un nouveau dialogue entre l'art et le patrimoine, autour de la thématique de la médecine.

LA RESTAURATION DU PORTAIL SUD DU JARDIN DES PLANTES DE MONTPELLIER

Le Jardin des plantes est un lieu emblématique de Montpellier et de son centre historique. Son ancienneté, sa localisation et son atmosphère paisible lui confèrent une place toute particulière. Sensible à ce patrimoine, les institutions ont donc souhaité porter une intervention majeure sur le portail sud en assurant sa restauration et sa réouverture sur l'espace public avec un accès aménagé. Ce projet important a permis de sauvegarder notre patrimoine en restaurant et sécurisant un portail très dégradé ; de poursuivre l'embellissement urbain en rouvrant un axe majeur du cœur de ville ; de redonner et développer les usages de ce jardin historique en facilitant l'accès...



Carte postale ancienne montrant l'axe de vue vers le jardin depuis l'entrée – Delcampe

L'HISTOIRE DU PORTAIL SUD DU JARDIN DES PLANTES

Le Jardin des plantes de Montpellier est le plus ancien jardin botanique de France. Fondé par Richer de Belleval en 1593, il est aujourd'hui un lieu emblématique de la ville de Montpellier.

Le portail sud est érigé en 1841 sous la direction du botaniste Alire Raffeneau-Dillile, par le rectorat, en accord avec la municipalité permettant alors l'ouverture du Jardin au grand public. La seconde entrée sur le boulevard Henri IV n'est réalisée que quelques années plus tard en 1847.

Le portail sud s'ouvre sur un bassin circulaire qui surplombe le Jardin. L'exèdre, cette plateforme circulaire aménagée à la suite du bassin, offre une mise en scène spectaculaire du Jardin, via un jeu de symétrie, de perspective et de prise de hauteur. Vers l'ouest, l'allée Magnol longe la rue du faubourg Magnol (aujourd'hui Saint-Jaumes), et vers l'est, l'allée Boissier de Sauvages est parallèle au boulevard Henri IV.



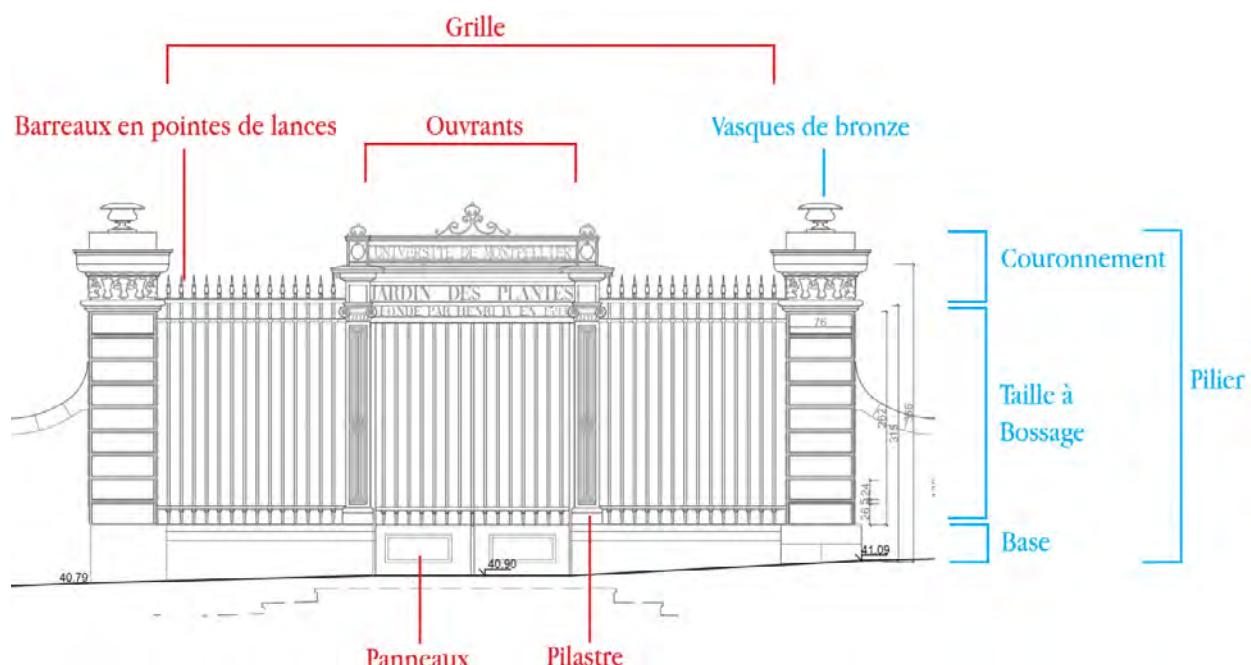
UN PORTAIL EN GRANDE FRAGILITÉ

Le portail se compose de deux piliers en pierre de taille qui s'inscrivent dans le mur de clôture et encadrent une grille composée de deux travées fixes et deux ouvrants au centre qui s'appuient sur des pilastres d'inspiration ionique.

Les piliers, en pierre calcaire coquillier, présentent une taille à bossage régulier. Le couronnement comprend un entablement avec des oves et un perlé au-dessus d'une frise florale. Deux vasques de bronze, positionnées sur les piliers en pierre, couronnent la composition.

La grille est composée de deux ouvrants centraux encadrés de pilastres métalliques. De facture traditionnelle au XIXe siècle, elle présente des barreaux avec des terminaisons inspirées de lances. Les lices intermédiaires conservent des renflements qui témoignent des procédés de mise en œuvre. La partie centrale, également en fer forgé, reprend un dessin de pilastres géométriques. Le dessin des portes correspond au modèle du XIXe siècle avec panneaux pleins en partie basse et imposte en couronnement.

Le mur bahut, réalisé en calcaire coquillier, est couronné d'une couventine en pierre de taille et encadré de chasse-roues. Pendant de nombreuses années, le portail s'est abîmé, délabré il n'a finalement plus été ouvert sur la rue.



UN TRAVAIL MINUTIEUX DE RESTAURATION PATRIMONIALE

Conçu par l'Architecte en Chef des Monuments Historique, Pierre-Jean Trabon (Agence Trabon Architecture) le projet vise à rétablir le lien visuel et fonctionnel entre le Jardin des Plantes et l'espace urbain montpelliérain. L'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, en a constitué l'axe prioritaire.

Les études préalables ont joué un rôle déterminant. L'analyse des dispositions d'origine du portail, de sa grille et de ses abords a permis de guider les choix architecturaux.

Une étude stratigraphique, menée en phase d'avant-projet, a révélé la superposition de couches de peinture verte, masquant une teinte grise originelle, ainsi que des traces de dorure sur le lettrage et les éléments décoratifs. Ces découvertes ont orienté une restauration fidèle aux dispositions d'origine.

Le programme de travaux a intégré de nombreux volets techniques et patrimoniaux, tels que la gestion des eaux pluviales avant de restaurer les piliers maçonnés ainsi que l'ensemble de leurs éléments sculptés.

L'aménagement d'un parvis intérieur a été conçu en cohérence avec les axes de composition du jardin, permettant de restituer une lecture claire de l'entrée historique. Une rampe a ensuite été installée afin de garantir l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Enfin, la grille a fait l'objet d'une restauration complète, incluant un décapage minutieux, une mise en peinture appropriée et la reprise des dorures d'origine.

Afin d'harmoniser le périmètre de l'intervention avec les allées du jardin, l'opération s'est prolongée par la réalisation d'un revêtement de sol en stabilisé, cohérent avec le traitement des espaces verts de la Ville. Le chantier a réuni des entreprises reconnues pour leur expertise dans la restauration des Monuments Historiques.

L'entreprise Vivian et Cie a assuré la restauration des ouvrages bâtis existants et la réalisation des nouveaux éléments d'accompagnement à la composition architecturale du portail. L'entreprise Molinelli a réalisé un décapage minutieux permettant de révéler la finesse des détails décoratifs de la grille et sa restauration complète. Enfin, l'Atelier Mériguet-Carrère a restitué l'éclat d'origine grâce à un travail méticuleux sur les finitions et la dorure.



Les piliers avant restauration



Le travail minutieux des différents corps de métier



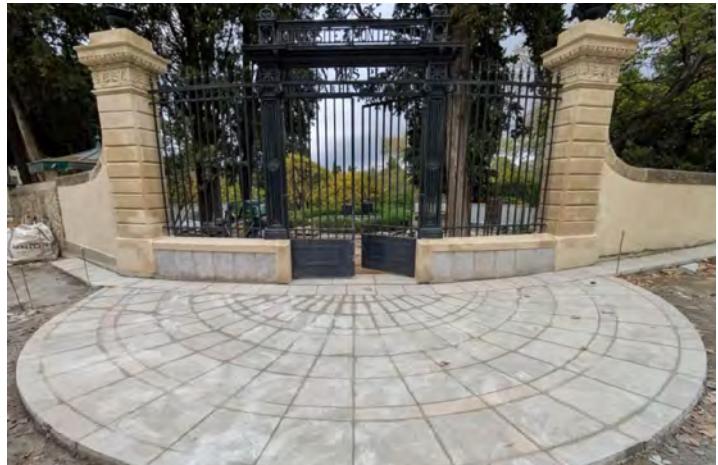
La reprise des chasse-roues et des entablements



UN RÉAMÉNAGEMENT COMPLÉMENTAIRE DE LA VOIRIE

L'évolution des aménagements urbains depuis plusieurs années, avait généré plusieurs désagréments au niveau du portail sud et de l'accès au Jardin des plantes. Le niveau de sol extérieur était sensiblement surélevé ce qui masquait partiellement le portail, en modifiait les proportions et faisait obstacle à une accessibilité continue avec l'intérieur du Jardin.

La recomposition du parvis d'entrée du portail permet ainsi de restituer le niveau du seuil d'origine et de dégager l'entièreté du portail et les pieds des piliers qui le supporte. Cette opération a nécessité de descendre le niveau de la place d'environ 20 cm sans interférer avec les réseaux techniques situés en sous-sol et surtout sans ajouter de marche pour permettre la meilleure accessibilité possible au Jardin depuis l'espace public.

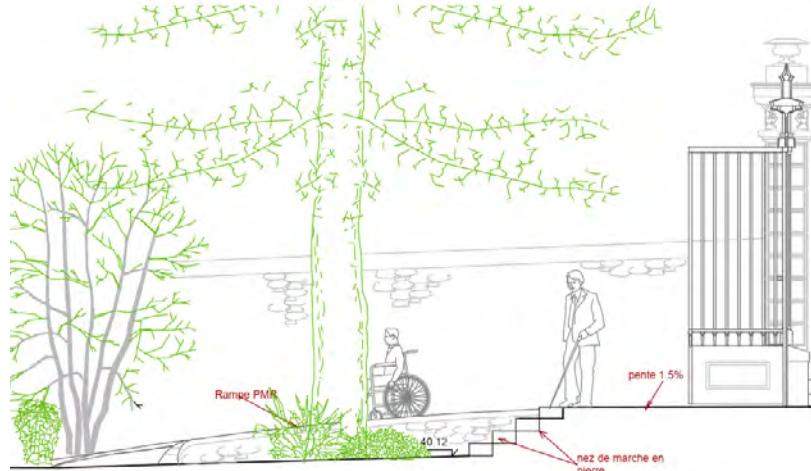


Le travail de calepinage sur la rosace

Simultanément, un travail sur les pentes et l'écoulement des eaux a été réfléchi de manière à améliorer le problème des eaux de surface et des déferlements d'eau, lors des périodes de pluie. Enfin, une attention toute particulière a été portée au volet patrimonial et sur le calepinage des pierres à droite de l'entrée. Le même principe de calepinage que l'existant a été repris avec un travail fin sur la rosace d'entrée. Il a été choisi l'usage des pierres calcaires claires (pierre de Pompignan) et une entreprise experte dans la fourniture et la pose de pierres a été missionnée pour cette intervention.

UNE ACCESSIBILITÉ OFFERTE À TOUS ET À TOUTES

Les travaux d'alignement des niveaux et d'aménagement intérieur du parvis visent à garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le projet d'ouverture du portail sud s'inscrit dans une perspective d'aménagement plus global du Jardin des plantes et de son accessibilité. Une étude générale est en cours, ces travaux étant envisagés dans le cadre du CPER, avec le soutien de la Ville de Montpellier. Cette restauration a été rendue possible grâce au financement du Contrat de plan Etat Région Ville et une contribution majeure de cette dernière. Le montant total de l'opération est de 334 k€. Porté grâce au CPER, ce projet est réalisé grâce aux financements majoritaires de la Ville de Montpellier et de Montpellier Méditerranée Métropole qui s'élèvent à 260 k€ et grâce à l'Université de Montpellier.



CONTACTS PRESSE

Université de Montpellier :
Nathan Roure, 06 99 39 99 27, nathan.roure@umontpellier.fr

Ville et Métropole de Montpellier :
Pauline Cellier, 06 28 10 47 93, pauline.cellier@montpellier.fr

Département de l'Hérault :
presse@herault.fr

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :
Yoann Le Templier, 06 38 30 70 83, yoann.letemplier@laregion.fr

Préfecture de région :
service-presse@occitanie.gouv.fr